



Villejuif, le 27 juin 2016

LA DIRECTION SE DÉSINTÉRESSE DE VOUS

Au moment où vous lirez cette communication, il restera au maximum 3 jours pour que la direction entende la voix de la raison exprimée par la **CFDT** et **FO** au sujet du projet d'accord relatif à la rémunération variable collective.

Notre direction prétend vouloir obtenir des signataires pour un accord d'intéressement. Mais, dans un contexte de résultats très variables pour LCL, elle ne donne aucune garantie de nature à nous/vous rassurer. Ainsi :

- Elle ne veut pas abaisser le seuil de déclenchement de 530 millions de résultat d'exploitation avant impôt. Or, sur la base des chiffres du premier trimestre 2016, ce seuil ne serait pas atteint en fin d'année. **Ce qui aurait pour conséquence l'absence de versement d'intéressement.**
- Elle refuse de signer un accord pour un an. Pourtant, cette durée permettrait de ne pas prendre de risques inconsidérés en ajustant si nécessaire les seuils de déclenchement.
- Elle refuse d'échanger sur les perspectives de résultat du premier semestre (nous sommes tout de même fin juin) et entretient le flou sur la configuration du réseau à 2 ans.
- Elle refuse de garantir l'abondement exceptionnel de 150 euros en le conditionnant pendant 3 ans à un objectif budgétaire qui semble très (trop?) ambitieux.
- Elle refuse de compenser la baisse prévisible de la prime d'intéressement en raison des moindres résultats attendus ces prochains exercices. Car, même si le seuil de déclenchement de 530 millions d'euros était atteint, nous devrions subir une diminution de plus de 1.500 euros; Quand dans le même temps, le gouvernement vient d'accorder une baisse de 4% du "forfait social" aux employeurs pour les inciter à valoriser les primes d'intéressement.

En synthèse, la direction voudrait faire valider par les signataires de l'accord « RVC », la baisse sensible de la rémunération variable collective. La CFDT et FO, dont la mission est de défendre vos intérêts, ne peuvent accepter sérieusement de participer à ce marché de dupes. Seul le SNB, antichambre de la direction, a déjà le stylo à la main pour aider la direction à distribuer moins aux salariés.

La direction mesure-t-elle les incidences d'une rémunération variable collective en forte baisse quand le dividende versé par CASA est, lui, en hausse de 71% ?

CFDT, FO et vous salariés, avons su exprimer notre mécontentement quant à la baisse de la RVP 2015 et 2016 qui a conduit à de premières corrections.

Exprimons ensemble notre indignation face à cette farce que nous ont préparée la direction et le SNB.

Montrez votre soutien à la CFDT et FO qui, unies pour la défense de votre pouvoir d'achat ont fait des propositions réalistes et responsables.